

Souffelweyersheim, le 14 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Suite à la publication de la circulaire de la Première ministre du 30 novembre 2022 relative aux mesures de préparation et de gestion de crise en cas de survenue d'une mesure de délestage électrique programmé, nous avons reçu les instructions du cabinet de Mme La Préfète.

Il est demandé à la commune d'informer les patients à hauts risques vital et de recenser les personnes vulnérables.

Est considéré comme personnes à hauts risques vital par la direction générale de la santé :

- Les patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour (soit plus de 20h/24 sous respirateur artificiel),
- Les enfants sous nutrition parentérale.

Si vous êtes un patient à haut risque vital ou si quelqu'un de votre entourage est concerné, vous pouvez vous inscrire auprès de l'ARS, via le lien suivant **www.grand-est.ars.sante.fr/patient-haut-risque-vital-soyez-informe-en-cas-de-coupure-electrique** afin de bénéficier d'une information particulière et personnelle en cas de coupure de courant électrique.

Les personnes considérées comme vulnérables, sont par exemple les patients sous oxygénothérapie, sous dialyse, sur matelas à air type nimbus, nécessitant des perfusions en continue, ou tout autres cas que vous jugez utile.

Si vous êtes une personne vulnérable ou si quelqu'un de votre entourage est concerné, vous devez vous inscrire à l'aide du coupon réponse à transmettre en mairie avant le 31 décembre 2022.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Mme Sabine TROG aux coordonnées suivantes :

- ✓ Par téléphone au : 03.88.20.00.12
- ✓ ou par mail : sabine.trog@souffelweyersheim.fr

✂ -----

Nom : ----- **Prénom :** -----

Adresse : -----

Numéro de téléphone : -----

Mail : -----

Avez-vous connaissance du signal EcoWatt rouge : oui non

Pourriez-vous rencontrer des problèmes médicaux en cas de coupure électrique : oui non

Si oui, lesquels : -----

Date et signature :